

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT SIX
Le 16 mars 2026 Le 21 mars 2026 à 10 H 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice MACHURET, Maire,

Date d'affichage : **Etaient présents :**
Le 18 mars 2026

Monsieur Patrice MACHURET, Maire,
Mesdames : BARNAUD, BLANC, DAUSSE, FAUVEL, GODARD,
HOCHET, LAMY, LECOUCVEY, LEBOSSÉ, MACHURET,
MAC-VICAR, MAJDOUBI, RAINE.

En exercice : 27 **Messieurs :** ADAM, BARNAUD, BERTHOUT, DUTHILLEUL, FAUDOT,
LE GAL, LE MASSON, LE TOURNEUR, LECOUCVAY,
MANEVY, MORAND, MORTREUX.

Présents : 26

Votants : 27

Absents :

MADAME ASSELINE (excusée pouvoir à V. BARNAUD)

Sophie HOCHET est désignée secrétaire de séance.

OBJET : ELECTION DES MAIRES-ADJOINTS

Lors de sa séance d'installation du 21 mars 2026, le Conseil Municipal de la ville de Bretteville-sur-Odon a décidé de fixer à 7 le nombre des adjoints et a procédé à leur élection.

Les adjoints sont élus au scrutin secret de la liste à la majorité absolue sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutins, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2122-1, L2122-2, L2122-4, L2122-7, L2122-7-2, L2122-10, L2122-12, et L2122-18,

VU le Code électoral,

VU la délibération du 26 mars 2026 du Conseil Municipal de Bretteville-sur-Odon en date du 21 mars 2026 fixant à sept le nombre de postes d'adjoints.

Accusé de réception en préfecture le 13/03/2026 à 12:00:00 par Date de télétransmission : 31/03/2026 Date de réception préfecture : 31/03/2026

CONSIDÉRANT que 1 liste s'est déclarée,

VU le procès-verbal d'élection des adjoints au maire annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

✚ **PREND ACTE** des résultats du vote auquel il a été procédé à bulletin secret.

✚ **DÉCLARE** installé(e)s dans leur fonction d'adjoint les élu(e)s dans les noms suivent :

1. Madame Barbara RAINÉ
2. Monsieur Patrice MORTREUX
3. Madame Sophie HOCHET
4. Monsieur Pascal ADAM
5. Madame Vanessa BARNAUD
6. Monsieur Grégory LE MASSON
7. Madame Sophie DAUSSE

✚ **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Adopté par 24 voix pour et 3 blancs.

Date de publication : **30 mars 2026**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **30 mars 2026**

Le Maire :



Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20260331-20260303-DE
Date de télétransmission : 31/03/2026
Date de réception préfecture : 31/03/2026